



**Information et Sensibilisation du public en République démocratique du Congo
Calendrier d'activités – Mai 2008**

Objectifs généraux:

- Toucher des couches des populations non encore ciblées
- Préparer les esprits aux prochaines échéances judiciaires
- Mettre en place des dispositions pour assurer les activités de sensibilisation durant le procès.

Activité	Date	Lieu	Résumé	Outils d'évaluation
2 réunions publiques Marabo et à Nyakunde (Ituri)	2-3 mai 2008	Nyakunde, Marabo ; Ituri.	Suivant l'objectif de toucher les publics non encore ciblés, nous avons organisé dans chaque localité une réunion avec les notables, les chefs de village ainsi que le public intéressé. Les deux réunions tenues à Nyakunde et Marabo étaient les tout premiers contacts directs avec les couches des populations de ces localités. Notre message consistait à les informer sur la Cour, sa compétence et sur les affaires en cours. La mission a été menée avec la collaboration de la section des Droits de l'homme de la Monuc, la mission onusienne au Congo. Participation : 563	Les fiches de présence Les fiches d'évaluation
Réunion d'information à l'intention des officiers supérieurs des Forces armées congolaises	02 mai 2008	Kinshasa	En collaboration avec la Coalition nationale pour la CPI, nous avons animé une séance d'information sur la Cour à l'intention des officiers supérieurs de l'armée congolaise. Des exposés sur la complémentarité et la participation des victimes ont été	

			<p>présentés. Nous avons présenté la CPI et les affaires en cours.</p> <p>Le chef d'Etat-major de l'armée congolaise a personnellement assisté à cette activité.</p> <p>Participation : 150</p>	
Réunion publique de sensibilisation à Komanda	07mai 2008	Komanda ; Ituri.	<p>Comme à Nyakunde et à Marabo, il s'agissait des tous premiers contacts avec les populations de ce village.</p> <p>Nous les avons informées sur les affaires congolaises devant la CPI.</p> <p>Cette rencontre a permis d'écarter tout malentendu au sein de l'opinion qui pensait que la CPI n'est faite que pour l' Ituri.</p> <p>La mission a été menée avec la collaboration de la section des Droits de l'homme de la Monuc, la mission onusienne au Congo</p> <p>Participation : 499</p>	<p>Les fiches de présence</p> <p>Les fiches d'évaluation</p>
Discussion ouverte entre PIDS et Radhit sur des activités communes à mener.	8 mai 2008	Bunia ; Ituri.	<p>Au cours de cette réunion avec le Radith, réseau des ONG droits de l'Homme avec lequel on collabore, nous avons dressé une liste des activités à mener ensemble durant le procès de Thomas Lubanga et adaptées au terrain.</p> <p>Participation : 10</p>	
Production et distribution de deux programmes radios	13 -29 mai	Bunia, Kasenyi, Aru, Mahagi ; Ituri.	<p>Pour le suivi des programmes radio sur les stations radio de l'Ituri, nous avons produit deux programmes radios sur le bureau du Procureur et l'audience de confirmation des charges de Germain Katanga et Mathieu Ngundjolo. Ces programmes sont destinés aux radios suivantes : Candip, Canal Révélation, RTK, Amkeni, Colombe, Océan.</p>	<p>Emissions produites et diffusées</p> <p>Discussions au sein des clubs d'écoute</p>
Analyse des Rapports des clubs d'écoute des radios partenaires de l' Ituri		Kinshasa	<p>Ces rapports comportent les informations sur la diffusion des programmes et les difficultés rencontrées par les radios, la perception des auditeurs et des clubs</p>	

			d'écoute. Des éléments de réponse de ce rapport ont été notamment pris en compte dans la stratégie à mettre en place durant le proces	
2 Réunions d'information à l'intention des journalistes	13-14 mai 2008	Kinshasa	Nous avons animé les 13 et 14 mai deux séances d'information sur la CPI à l'intention des journalistes appelés dans une formation organisée par la radio BBC et International Center for Transition Al Justice, ICTJ. En effet, BBC et ICTJ ont assuré une formation à une vingtaine de journalistes congolais sur la justice transitionnelle. Participation : 20	
2 réunions publiques à Kasenyi et Tchomia	09 et 10 Mai 2008	Kasenyi et Tchomia ; Ituri.	Suivant notre objectif de toucher les publics non encore ciblés, nous avons organisé dans chaque localité, une réunion avec les notables, les chefs de village ainsi que le public intéressé. Il s'agissait la d'un premier contact avec les populations de ces deux localités. Notre message consistait à les informer sur la Cour, sa compétence et sur les affaires en cours notamment la jonction des affaires Katanga et Ngundjolo. La mission a été menée avec la collaboration de la section des Droits de l'homme de la Monuc, la mission onusienne au Congo Participation 467 (Kasenyi) et 779 (Marabo). Total : 1246	
Séminaire sur la procédure devant la CPI	16 mai 2008	Kinshasa	En collaboration avec la Ligue des avocates du Barreau de Kinshasa/Matete, la CPI a organisé un séminaire sur la procédure devant la CPI. Les affaires en cours et aussi la complémentarité étaient exposées à des avocates. L'avènement du procès Lubanga a servi de prétexte pour aborder la procédure devant la CPI. Sujet présenté par un avocat près le Tribunal pénal international pour le	

			Rwanda. Participation : 103	
Discussion ouverte avec des représentants des ONG de la coalition pour la CPI	10 mai 2008	Kinshasa	En vue de permettre à un grand nombre de s'informer sur le déroulement du procès, nous avons établi en collaboration avec les ONG une liste des activités à mener ensemble durant le procès de Thomas Lubanga. Participation : 20	Fiche d'évaluation Liste de présence
Emission sur Radio Okapi « Institution, c'est facile à comprendre »	05-10 mai 2008	Radio Okapi Kinshasa	Il s'agit d'un programme produit par Radio Okapi, la radio onusienne. Durée : environ 5 minutes. Diffusée chaque première semaine du mois en 5 versions : Français (lundi), swahili (mardi), tshiluba (mercredi), kikongo (jeudi) et lingala (vendredi). Deux fois par jour. Ce programme a pour objectif d'expliquer le fonctionnement de la Cour. Les questions proviennent des auditeurs. Radio Okapi couvre l'ensemble du territoire national et touche près de 25 millions de personnes	Emission diffusée Réactions auditeurs
Diffusion de l'émission « Connaître la Cour Pénale Internationale » par les radios de l'Ituri	Du 1 au 25 mai 2008	Radio Amkeni (Mambassa), Radio Colombe (Mahagi), Radio Tempête du Lac (Kasenyi), Radio Océan (Aru). Ituri.	Des émissions sur la cour ont été diffusées en français et en langues locales. « Connaître la Cour Pénale Internationale » est une production de l'unité de sensibilisation de la CPI	Rapport d'écoute
3 Journées d'information en faveur des églises Nzambe malam, kimbanguiste et les musulmans	15, 16 et 17 mai 2008	Bunia ; Ituri.	Des informations sur le procès Lubanga et le mandat contre Bosco Tangana s ont été données aux fidèles de ces églises dont le nombre total est de 1.320 personnes.	Listes de présence

<p>Des interviews accordées à la suite de l'arrestation de Jean-Pierre Bemba</p>	<p>A partir du 25 mai</p>	<p>Kinshasa</p>	<p>Il s'agissait de répondre aux questions des medias sur l'arrestation de Jean-Pierre Bemba qui a suscité un intérêt considérable de l'opinion publique. Mr Bemba a été l'adversaire du président Kabila aux élections présidentielles ; il est très populaire à Kinshasa particulièrement. Après cette arrestation, les partisans de Mr Bemba ont dénoncé « une politisation de la CPI »</p> <p>Malgré les tensions causées par cette arrestation, nous avons pu donner l'information de la CPI.</p>	
<p>Emission « Droit et Devoir ».</p>	<p>Du 12 au 17 avril 2008</p>	<p>Radio Okapi Kinshasa</p>	<p>Il s'agit d'un programme produit par Radio Okapi, la radio onusienne. Radio Okapi a diffusé la deuxième partie de l'interview réalisée avec Laetitia Bonnet de VPRS. Durée : environ 5 minutes. Diffusée au cours de la deuxième semaine du mois en 5 versions : Français (lundi), swahili (mardi), tshiluba (mercredi), kikongo (jeudi) et lingala (vendredi). Deux fois par jour.</p> <p>Les questions proviennent des auditeurs. Radio Okapi couvre l'ensemble du territoire national et touche près de 25 millions de personnes.</p>	<p>Emission diffusée Réactions auditeurs</p>